



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



MINISTRY OF
MARINE AFFAIRS AND
FISHERIES
REPUBLIC OF INDONESIA

Note d'information pour les participants

**Quatrième réunion des Parties à l'Accord relatif aux mesures du
ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer
la pêche illicite, non déclarée et non réglementée**

**8-12 mai 2023
Bali, Indonésie**

1. INTRODUCTION

La quatrième réunion des Parties à l'Accord relatif aux mesures de ressort de l'État du port (ci-après l'Accord), accueillie par le Gouvernement de la République d'Indonésie et organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), se tiendra en format hybride du 8 au 12 mai 2023 à Bali, en Indonésie. Les participants des Parties à l'Accord et des non-Parties, les organisations internationales, ainsi que les organisations de la société civile sont invités à cette réunion.

2. FORMAT DE LA RÉUNION

La réunion se tiendra dans un format hybride, à la fois en présentiel et virtuellement par le biais d'une plateforme en ligne.

Réunion en présentiel:

Lieu de la réunion: The Anvaya Beach Resort Bali

<https://theanvayabali.com>

Téléphone: +62 361 2090 477

Courriel: info@theanvayabali.com

Jl. Kartika Plaza, Tuban, Bali - Indonésie

Plateforme en ligne:

- La plateforme en ligne utilisée pour cette réunion sera Zoom.
- Une connexion par câble Ethernet, du modem ou du routeur à l'ordinateur, offre une connexion plus stable et est préférable au Wi-Fi.
- Veuillez noter que toutes les sessions tenues sur cette plateforme de réunion seront enregistrées. Si vous n'y consentez pas, vous pouvez éteindre la caméra.

Liste de contrôle de l'équipement nécessaire pour participer virtuellement à la réunion:

Avant la réunion, veuillez tester votre matériel:

- Connexion internet stable.
- Ordinateur ou appareil mobile récent.
- Microphone: si plusieurs participants utilisent le même microphone, assurez-vous que la personne qui parle est proche du microphone.
- N'utilisez pas le microphone intégré de votre ordinateur. Essayez d'utiliser l'une des alternatives suivantes:
 - casque d'écoute USB avec microphone intégré;
 - écouteurs filaires de téléphone portable avec microphone, évitez le Bluetooth;
 - un microphone externe USB câblé est la meilleure solution.
- Webcam.
- Connectez votre ordinateur à votre routeur via un câble Ethernet et déconnectez les autres appareils.
- Allumez votre vidéo/caméra lorsque vous prenez la parole.
- Une fois dans la plateforme virtuelle, avant le début de la session du jour, renommez votre profil avec le nom de votre pays/entité suivi de votre nom et prénom, en utilisant l'alphabet latin. Cette courte procédure est nécessaire pour chaque session.
- Veuillez suivre la réunion dans une pièce calme et isolée afin d'éviter toute perturbation ou bruit inutile qui perturberait la réunion.

3. PROGRAMME

Ordre du jour sommaire		
Lundi 8 mai 2023	09:30-12:00 CIT (hybride)	14:00-16:30 CIT (hybride)
Mardi 9 mai 2023	09:30-12:00 CIT (hybride)	14:00-16:30 CIT (hybride)
Mercredi 10 mai 2023	09:30-12:00 CIT (hybride)	<i>Visite d'un site</i>
Jeudi 11 mai 2023	09:30-12:00 CIT (hybride)	14:00-16:30 CIT (hybride)
Vendredi 12 mai 2023	<i>libre</i>	14:00-16:30 CIT (hybride)

¹ Cliquez ici pour accéder à [l'ordre du jour et au calendrier provisoires](#) ainsi qu'à [l'ordre du jour annoté](#).

4. LANGUES DE TRAVAIL

Un service de traduction dans les langues suivantes: anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe et bahasa sera proposé.

Sur internet, la langue peut être sélectionnée dans la barre inférieure de Zoom dans «Interpretation».

5. ENREGISTREMENT ET ACCRÉDITATION

Il est obligatoire de s'enregistrer à la réunion avant qu'elle ne commence, quelque que soit votre choix d'y assister (présentiel ou virtuel).

Accréditation officielle de la FAO:

1. Les membres de la FAO (Parties à l'Accord et membres non-Parties) peuvent procéder à l'enregistrement en ligne qui sera accessible par la zone protégée par mot de passe du Portail des membres de la FAO à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/members-gateway/home/fr/>. Les instructions pour l'enregistrement en ligne peuvent être téléchargées à partir du même portail des membres de la FAO.

Les membres de la FAO doivent spécifier par courriel au Secrétariat de l'Accord (PSMA-registration@fao.org) la liste des membres individuels composant la délégation officielle et préciser si ces membres participeront à la réunion en présentiel ou virtuellement.

2. Les observateurs ainsi que les représentants des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales admissibles désignés pour participer sont priés de remplir un formulaire d'enregistrement accessible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/port-state-measures/meetings/meetings-parties/mop4/fr/> et de le soumettre dès que possible au Secrétariat de l'Accord: PSMA-registration@fao.org

6. DÉLIVRANCE DES BADGES

Par mesure de sécurité, les participants présents à la réunion devront présenter une pièce d'identité officielle pour obtenir leur badge de conférence.

Veillez noter qu'il n'y aura pas d'accréditation sur place.

Le retrait des badges se fera au centre d'enregistrement sur le lieu de la réunion, aux horaires suivants:

- 7 mai 2023 de 08h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 CIT (UTC +8);
- 8 mai 2023 de 08h00 à 09h00 CIT (UTC +8).

Les badges de conférence doivent être portés durant toute la durée de la réunion et lors des événements connexes.

7. VISITE DE SITES EXTERNES

Un bureau d'information sur le lieu de la réunion sera mis à disposition par le Ministère des affaires marines et de la pêche de la République d'Indonésie, afin de fournir des informations sur les visites.

8. HÉBERGEMENT

Les participants sont responsables de leurs propres réservations dans l'hôtel de leur choix et il leur est recommandé de séjourner dans des hôtels certifiés CHSE (garantissant les normes de propreté, santé, sécurité et durabilité de l'environnement) dans le cadre du protocole relatif à la COVID-19 instauré par le Gouvernement de la République d'Indonésie. Les participants souhaitant séjourner à l'Anvaya Beach Resort Bali peuvent utiliser le lien de réservation suivant: <https://bit.ly/3F0etGr>.

9. EXIGENCES EN MATIÈRE DE VISA

En règle générale, chaque participant demandant un visa pour l'Indonésie doit posséder:

- un passeport en cours de validité avec une durée de validité minimale de six mois à compter de la date d'entrée en Indonésie;
- un minimum de deux pages vierges du passeport pour validation;
- des informations concordantes entre le pays représenté et la nationalité du titulaire.

Les participants peuvent utiliser un passeport diplomatique et de service ou leur propre passeport pour entrer en Indonésie. Le Gouvernement indonésien a conclu un accord d'exemption de visa pour les séjours de courte durée avec plusieurs pays pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service. La liste des accords d'exemption mutuelle de visa entre la République d'Indonésie et les pays étrangers figure à l'ANNEXE 1.

Les participants munis d'un passeport ordinaire peuvent demander un visa à l'arrivée lors de leur visite à Bali. La liste des pays pouvant bénéficier de ces facilités figure à l'ANNEXE 2.

10. PROTOCOLE SANITAIRE

a. AVANT L'ARRIVÉE

Tous les participants doivent être complètement vaccinés contre la COVID-19, et devront présenter un certificat de vaccination. Si un participant ne peut recevoir une dose complète du vaccin en raison d'une comorbidité ou d'autres raisons de santé, il doit fournir une déclaration de santé officielle expliquant son

état. En outre, les participants doivent avoir une assurance voyage avec une couverture en matière de COVID-19. Un résultat négatif au test PCR avant le départ de l'aéroport d'origine n'est actuellement pas exigé par le dernier protocole sanitaire instauré par le Gouvernement de la République d'Indonésie.

Conformément aux protocoles de santé et de sécurité relatif à la COVID-19 de l'Indonésie, tous les voyageurs entrant en Indonésie doivent, avant leur départ, télécharger et installer l'application SatuSehat et compléter leur profil d'utilisateur dans l'application. SatuSehat est une application développée par le Gouvernement indonésien pour suivre les cas de COVID-19. SatuSehat doit être utilisée pendant toute la durée du séjour en Indonésie. Cette application peut être téléchargée via App store/Google Play Store.

b. À L'ARRIVÉE

Le protocole indonésien relatif à la COVID-19 oblige toute personne à utiliser un masque à l'intérieur, à se désinfecter les mains régulièrement et à maintenir une distance physique entre les personnes.

c. DURANT LA RÉUNION

La santé et la sécurité des participants sont notre priorité absolue. L'organisation de la réunion facilitera la mise en place d'un protocole de distanciation physique afin de garantir la sécurité de tous les participants. Tous les participants doivent se conformer aux dispositions prises par le pays d'accueil. En cas de modification des protocoles sanitaires, nous en informerons rapidement tous les participants.

11. AÉROPORT ET TRANSPORT

a. ARRIVÉE ET DÉPART

L'aéroport international I Gusti Ngurah Rai de Bali (code de l'aéroport: DPS) est situé à environ 20 minutes du lieu de la réunion. Les participants sont invités à choisir le vol le plus direct pour Bali. Toutefois, si un transit intérieur est nécessaire, les participants sont invités à passer par l'aéroport international Soekarno-Hatta de Djakarta (code de l'aéroport: CGK).

b. DOUANES

La législation indonésienne règlemente l'importation et l'exportation d'articles interdits ou contrôlés, y compris les médicaments.

Les participants sont autorisés à apporter des médicaments pour un usage strictement personnel. Toutefois, les médicaments contenant des stupéfiants sont interdits en Indonésie. Ceux qui contiennent des substances psychotropes sont soumis à des restrictions et doivent être déclarés. En outre, les participants doivent être en mesure de présenter une lettre de leur médecin et/ou une copie de l'ordonnance originale indiquant la liste des médicaments et la quantité utilisée par jour. Ces documents sont essentiels pour prouver la légalité des médicaments prescrits, en cas de questions de la part de l'agent des douanes.

Le gouvernement exonère de droits d'importation, de droits d'accise et de taxes certains produits soumis à accises achetés à l'étranger pour un usage personnel, pour chaque adulte à chaque arrivée, avec un montant limité:

- 18 ans ou plus: 200 cigarettes, 25 cigares ou 100 grammes de tabac ou autres produits du tabac, et/ou
- 21 ans ou plus: 1 litre de boissons alcoolisées.

Tout excédent de marchandises soumises à accises sera détruit.

Les non-résidents qui transportent plus de 10 000 USD (ou l'équivalent dans d'autres devises étrangères) ou 100 000 000 IDR en espèces doivent en faire la déclaration à la douane.

c. TRANSPORT

Les participants doivent organiser leur propre transport de l'aéroport à l'hôtel et vice versa.

Le service d'information sera disponible à l'aéroport pour renseigner les participants sur le transport vers l'hôtel.

12. REPAS

Lors de la quatrième réunion des Parties, des déjeuners ainsi que des pauses café seront offerts.

13. CODE VESTIMENTAIRE

Pendant la réunion, le code vestimentaire sera une tenue de ville.

14. SALLE DE RÉUNION

Des salles de réunion seront mises à la disposition des délégations qui en feront la demande auprès du secrétariat de l'Accord (PSMA-Secretariat@fao.org). Compte tenu de la disponibilité limitée des salles de réunion, il est conseillé aux participants de soumettre leurs demandes le plus tôt possible.

15. SALLE DE PRIÈRE

Une salle de prière sera disponible sur place pendant la réunion. De plus amples informations et les indications pour s'y rendre seront délivrées au bureau d'information.

16. SERVICES DE SANTÉ

Plusieurs dispensaires offrant gratuitement les premiers soins et des services médicaux de base peuvent être consultés près du lieu de la réunion.

Les participants bénéficieront également d'un service de transfert entre le lieu de la réunion et l'hôpital le plus proche en cas d'urgence pendant les heures de réunion. Les frais encourus pour tout traitement dans les hôpitaux désignés ou tout autre hôpital, ainsi que tout traitement ultérieur, seront à la charge des participants. Il est vivement recommandé à chaque participant de disposer d'une assurance médicale adéquate avec une couverture internationale.

Les hôpitaux désignés sont les suivants

Hôpital Siloam	
Adresse	Jl. Sunset Road n° 818, Kuta, Badung
Contact	+62-361-779900
Courriel	info.siloamhospitalsbali@siloamhospitals.com
Temps estimé	9 minutes
Hôpital BIMC	
Adresse	Jl. Bypass Ngurah Rai n° 100X, Kuta, Kec. Kuta, Kabupaten Badung
Contact	+62-361-761263

Courriel	admin@bimcbali.com
Temps estimé	10 minutes
Hôpital Graha Asih	
Adresse	Jl. Bypass Ngurah Rai n° 33, Kuta, Kec. Kuta, Kabupaten Badung
Contact	+62-361-764860
Courriel	grahaasihkuta@gmail.com
Temps estimé	10 minutes

17. INFORMATIONS UTILES

a. CLIMAT

L'Indonésie est un pays tropical, dont les températures moyennes s'échelonnent comme suit:

- Maximum moyen: 34 °C / 91°F
- Minimum moyen: 24 °C / 76°F

b. FUSEAU HORAIRE

L'heure locale à Bali est l'heure d'Indonésie centrale (UTC +8).

c. CODES DE NUMÉROTATION INTERNATIONAUX

L'indicatif de l'Indonésie est +62, et l'indicatif local de Bali est 361. Par conséquent, pour appeler un numéro local, vous pouvez composer le +62 suivi du 361, puis composer le numéro que vous souhaitez appeler. De même, pour appeler un numéro de portable indonésien, vous devez composer le +62 suivi du numéro de portable que vous souhaitez contacter.

d. EAU POTABLE

Il est fortement déconseillé de boire l'eau du robinet.

e. ALIMENTATION EN EAU ET EN ÉLECTRICITÉ



Les prises de courant en Indonésie sont généralement de type C et F, avec un voltage standard de 220 V.

f. MONNAIE ET BANQUE

La monnaie indonésienne est la roupie indonésienne (Rp). Le gouvernement impose que toutes les transactions effectuées en Indonésie utilisent la roupie comme monnaie légale. Vous pourrez trouver des bureaux de change agréés à l'aéroport et à proximité du lieu de la réunion. Vous pouvez également retirer des roupies dans les distributeurs automatiques de billets (DAB), très répandus à Bali. Vous pouvez retirer de l'argent à n'importe quel guichet automatique portant le logo de l'opérateur de votre carte. Les principales cartes de crédit sont acceptées dans la plupart des hôtels, restaurants et magasins.

g. POURBOIRE

Le pourboire n'est pas obligatoire en Indonésie, mais il est apprécié s'il est offert.

h. INTERNET SANS FIL

Un accès au Wi-Fi sera possible dans la salle de réunion durant la réunion.

i. NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Police	Service de lutte contre les incendies	Ambulance
110	113	118

j. SERVICE TÉLÉPHONIQUE ET INTERNET

Une carte SIM locale peut être achetée à l'aéroport à votre arrivée.

18. AUTRE

Site officiel de l'Accord:

<http://www.fao.org/port-state-measures/fr/>

Documents de travail officiels:

Les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/port-state-measures/meetings/meetings-parties/mop4/fr/>

Informations complémentaires et contacts:

Pour toute information complémentaire sur la réunion et l'enregistrement, veuillez envoyer un courriel à:
PSMA-Registration@fao.org

Pour les informations et la logistique dans le pays, veuillez contacter:

indonesia.psm@kkp.go.id

tél. +62 564-8881-666

ACCORD D'EXEMPTION DE VISA POUR LES TITULAIRES DE PASSEPORTS DIPLOMATIQUES ET DE SERVICE

A. CONDITION D'OBTENTION D'UN VISA DIPLOMATIQUE

1. Le passeport doit être valable au moins six mois avant la date d'entrée en Indonésie.
2. Le passeport doit comporter au moins deux pages vierges pour validation.
3. Une note diplomatique est requise, contenant la demande de visa diplomatique et des informations concernant l'affectation de la personne désignée. Ces informations doivent comprendre le nom complet et la date de naissance, le poste et la formation à occuper et à remplacer, l'horaire d'arrivée et de voyage, une estimation de la période d'affectation en Indonésie et des informations concernant les membres de la famille et/ou le personnel attaché qui rejoindront le demandeur.
4. Deux photographies en couleur de 4x6 centimètres, prises au plus tard trois mois avant l'entrée en Indonésie, sur fond blanc, en tenue officielle, le visage droit, sans lunettes; le visage entier doit être clairement visible en cas de port d'un hijab, qui doit être d'une couleur autre que le blanc.
5. Autres documents justificatifs (le cas échéant):
 - a. certificat de mariage;
 - b. lettre d'approbation du Secrétariat d'État de la République d'Indonésie (pour les organisations internationales);
 - c. lettre d'approbation du Secrétariat d'État de la République d'Indonésie ou accord avec l'utilisateur (ministère/institution gouvernementale) (pour les experts étrangers);
 - d. lettre d'approbation du Ministère des affaires étrangères, note diplomatique d'approbation;
 - e. lettre d'approbation du Ministère de la défense et note diplomatique d'approbation du Ministère des affaires étrangères (MOFA).

B. PROCÉDURE POUR LE VISA DE SERVICE

Le passeport doit être valable au moins six mois avant la date d'entrée en Indonésie et doit comporter au minimum deux pages vierges pour validation:

- a. Soumettre la demande par l'intermédiaire des missions de la République d'Indonésie.
- b. Vérification par les missions de la République d'Indonésie.
- c. En cas de vérification, les missions demanderont l'autorisation d'approbation à la Direction des affaires consulaires.
- d. En cas de rejet, la demande est renvoyée au demandeur pour qu'il la complète.
- e. Délivrance du visa diplomatique/de service par les missions de la République d'Indonésie.

C. DURÉE DE LA PROCÉDURE D'APPROBATION DE L'AUTORISATION DE VISA DIPLOMATIQUE ET DE SERVICE

- a. 1 à 5 jours ouvrables si la demande ne nécessite pas l'examen d'autres agences;
- b. 10 à 70 jours si la demande doit être examinée par d'autres agences.

D. LISTE DES PAYS

1	Albanie
2	Angola
3	Antigua et Barbuda
4	Argentine
5	Arménie
6	Autriche
7	Azerbaïdjan
8	Bahreïn
9	Bangladesh
10	Belarus
11	Belgique
12	Bosnie et Herzégovine
13	Brésil
14	Brunei Darussalam
15	Bulgarie
16	Cambodge
17	Chili
18	Chine
19	Colombie
20	Costa Rica
21	Croatie
22	Cuba
23	Tchécoslovaquie
24	République populaire démocratique de Corée
25	Équateur
26	Égypte
27	El Salvador
28	Guinée équatoriale
29	Éthiopie
30	Fidji
31	Finlande
32	France
33	Géorgie
34	Grèce
35	Guyana
36	Hongrie
37	Inde

38	Iran (République islamique d')
39	Italie
40	Japon
41	Jordanie
42	Kazakhstan
43	Koweït
44	Kirghizistan
45	République démocratique populaire lao
46	Lituanie
47	Luxembourg
48	Malaisie
49	Mexique
50	Mongolie
51	Monténégro
52	Maroc
53	Mozambique
54	Myanmar
55	Pays-Bas (Royaume de)
56	Nicaragua
57	Niger
58	Macédoine du Nord
59	Norvège
60	Pakistan
61	Panama
62	Paraguay
63	Pérou
64	Philippines
65	Pologne
66	Portugal
67	Qatar
68	République de Corée
69	République de Moldavie
70	Roumanie
71	Fédération de Russie
72	Saint-Kitts-et-Nevis
73	Sénégal

74	Serbie
75	Singapour
76	Slovaquie
77	Slovénie
78	Afrique du Sud
79	Sri Lanka
80	Suriname
81	Suisse
82	Tadjikistan
83	Thaïlande

84	Timor-Leste
85	Tunisie
86	Turquie
87	Ukraine
88	Émirats arabes unis
89	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
90	Uruguay
91	Venezuela (République bolivarienne du)
92	Viet Nam

Pour plus d'informations sur l'accord d'exemption de visa pour les diplomates, veuillez consulter le site officiel: https://kemlu.go.id/portal/en/read/32/halaman_list_lainnya/pelayanan-visa-diplomatik-dan-dinas

VISA À L'ARRIVÉE POUR LES TITULAIRES DE PASSEPORTS ORDINAIRES

A. DOCUMENTS REQUIS

1. Le passeport doit être valable au moins six mois avant la date d'entrée en Indonésie.
2. Le passeport doit comporter au moins deux pages vierges pour validation.
3. Un billet de retour, pour poursuivre le voyage vers un autre pays.
4. Une confirmation de réservation d'hôtel.
5. La preuve du paiement du visa à l'arrivée, d'un montant de 500 000 Rp (environ 35 USD), qui peut être payé au guichet de la banque à l'arrivée.
6. Un certificat de vaccination complète contre la COVID-19 (en anglais).
7. Une invitation officielle et/ou une lettre d'accréditation.

B. UTILISATION DU VISA À L'ARRIVÉE

Le visa à l'arrivée, qui permet d'entrer en Indonésie, peut être utilisé par les étrangers pour effectuer les activités suivantes:

1. visite touristique;
2. visite d'une mission gouvernementale;
3. visite d'affaires;
4. visite pour acheter des biens;
5. visite de rencontre;
6. transit.

Le visa d'entrée est valable pour une période maximale de 30 jours et ne peut être prolongé qu'une seule fois pour une nouvelle visite de 30 jours.

C. LISTE DES PAYS POUR LESQUELS UN VISA À L'ARRIVÉE EST EXIGÉ POUR ENTRER EN INDONÉSIE

1	Albanie
2	Andorre
3	Argentine
4	Australie
5	Autriche
6	Bahreïn
7	Biélorussie
8	Belgique
9	Bosnie et Herzégovine
10	Brésil
11	Brunei Darussalam
12	Bulgarie
13	Cambodge
14	Canada
15	Chili
16	Chine

17	Chine, Hong Kong RAS
18	Colombie
19	Croatie
20	Chypre
21	Tchécoslovaquie
22	Danemark
23	Équateur
24	Égypte
25	Estonie
26	Finlande
27	France
28	Allemagne
29	Grèce
30	Saint-Siège
31	Hongrie
32	Islande

33	Inde
34	Irlande
35	Italie
36	Japon
37	Jordanie
38	Kazakhstan
39	Kenya
40	Koweït
41	République démocratique populaire lao
42	Lettonie
43	Liechtenstein
44	Lituanie
45	Luxembourg
46	Malaisie
47	Maldives
48	Malte
49	Mexique
50	Monaco
51	Maroc
52	Myanmar
53	Pays-Bas (Royaume des)
54	Nouvelle Zélande
55	Norvège
56	Oman
57	Palestine
58	Pérou
59	Philippines
60	Pologne
61	Portugal

62	Qatar
63	République de Corée
64	Roumanie
65	Fédération de Russie
66	Rwanda
67	Saint-Marin
68	Arabie Saoudite
69	Serbie
70	Seychelles
71	Singapour
72	Slovaquie
73	Slovénie
74	Afrique du Sud
75	Espagne
76	Suriname
77	Suède
78	Suisse
79	Taiïwan Province de Chine
80	Thaïlande
81	Timor-Leste
82	Tunisie
83	Turquie
84	Ukraine
85	Émirats arabes unis
86	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
87	États-Unis d'Amérique
88	Ouzbékistan
89	Viet Nam

Pour obtenir des informations détaillées sur le visa à l'arrivée en Indonésie, veuillez consulter le site officiel de l'immigration: <https://www.imigrasi.go.id/en>